

DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE  
ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile Zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 07 février 2025

ADOPTION DE LA  
FEUILLE DE ROUTE  
2024-2027 DEMARCHE  
PETITES DOUANES  
GENEVE SUD-OUEST

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à midi, le  
Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni  
à Archamps sous la présidence de Monsieur  
Christian DUPESSEY, Président,  
Convocation du : 24 janvier 2025  
Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN  
Membres présents :

N° CS2025-12

Nombre de délégués  
titulaires en Exercice : 44

• Délégués titulaires :

M. Vincent SCATTOLIN - M. Daniel RAPHOZ -  
Mme Christine DUPENLOUP - Mme Aurélie  
GODARD-CHARILLON - M. Max GIRIAT - M.  
Christophe ARMINJON - Mme Chrystelle  
BEURRIER - Mme Claire CHUINARD - M.  
Christophe SONGEON - M. Jean-Claude  
TERRIER - M. Denis MAIRE - M. Pierre-Jean  
CRASTES - Mme Carole VINCENT - M. Julien  
BOUCHET - M. Patrick ANTOINE - M. Gabriel  
DOUBLET - M. Christian DUPESSEY - Mme  
Nadine JACQUIER - M. Jean-Luc SOULAT - Mme  
Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI - M. Eddi  
ETIENNE - M. Claude THABUIS - M. Benjamin  
VIBERT - M. Stéphane VALLI - Mme Nadine  
PERINET - M. Pierrick DUCIMETIERE

Nombre de délégués  
Présents : 30  
Pouvoirs : 7

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER suppléant de M.  
Bernard BOCCARD - Mme Marion BARGES-  
DELATTRE suppléant de M. Yves CHEMINAL -  
M. Bernard VUAILLAT suppléant de M. Patrice  
DUNAND - Mme Véronique LECAUCHOIS  
suppléant de M. Michel MERMIN

• Délégués représentés :

M. Denis LINGLIN donne procuration à M. Daniel  
RAPHOZ - Mme Annick GROSROYAT donne  
procuration à M. Vincent SCATTOLIN - M.  
Claude MANILLIER donne procuration à M.  
Christophe ARMINJON - Mme Marie-Pierre  
BERTHIER donne procuration à M. Christophe  
SONGEON - M. Florent BENOIT donne

**procuration à Mme Carole VINCENT - M. Philippe MONET donne procuration à M. Stéphanie VALLI - M. Sébastien JAVOGUES donne pouvoir à Mme Nadine PERINET**

• **Délégués excusés :**

**M. Denis LINGLIN - M. Patrice DUNAND - Mme Marie - Pierre BERTHIER - M. François DEVILLE - Mme Annick GROSROYAT - M. Bernard BOCCARD - M. Hubert BERTRAND - M. Claude MANILLIER - M. Florent BENOIT - M. Philippe MONET - Mme Isabelle HENNIQUAU - M. Yves MASSAROTTI - Mme Catherine BRUN - M. Cyril DEMOLIS - M. Yves CHEMINAL - M. Régis PETIT - M. Sébastien JAVOGUES**

**ADOPTION DE LA FEUILLE DE ROUTE 2024-2027 DEMARCHE  
PETITES DOUANES GENEVE SUD-OUEST**

**Vu** l'arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2024-0013 en date du 29 juillet 2024 approuvant la modification des statuts du Pôle métropolitain du Genevois français ;

**Vu** la délibération n° CS2021-09 adoptée le 26 mars 2021, approuvant la feuille de route politique

du mandat 2020-2026 du Pôle métropolitain ;

**Vu** la délibération relative à l'adoption du Budget primitif 2025 prévoyant les crédits pour la démarche présentée ci-après ;

**Vu** la volonté du Pôle Métropolitain du Genevois français de coordonner et de copiloter les actions en matière de mobilités transfrontalières et d'œuvrer pour leur développement ;

**Contexte**

L'agglomération du Grand Genève connaît une forte croissance démographique et économique, entraînant une augmentation significative de la mobilité pendulaire motorisée transfrontalière. Plus de 650 000 passages quotidiens sont enregistrés aux frontières franco-valdo-genevoises, provoquant la saturation des axes principaux et un report sur le réseau secondaire, notamment dans les villages des communes suisses et françaises.

Pour remédier aux nuisances et problèmes de sécurité associés à ce trafic, une lettre d'intention a été signée en 2018 entre plusieurs partenaires suisses et français : la République et Canton de Genève, le Département de la Haute-Savoie, le Pôle métropolitain du Genevois français, les communes suisses d'Avusy, Chancy, Perly-Certoux, Soral, et les communes françaises de Saint-Julien-en-Genevois, Valleiry, Viry, et autres parties prenantes.

Cette initiative visait à réduire le trafic de transit motorisé aux petites douanes (Chancy II, Certoux, Sézegnin, Soral I et II) en favorisant les transports collectifs, le covoiturage et les mobilités douces, tout en améliorant les infrastructures routières structurantes.

Les résultats de la période 2018-2024, bien qu'encourageants, montrent la nécessité de poursuivre et renforcer les mesures pour limiter durablement les impacts du trafic transfrontalier.

Cette feuille de route vient en complément avec d'autres démarches « petites douanes », la feuille de route mobilités pendulaires du canton de Genève et la feuille de route mobilités transfrontalières du Grand Genève.

## Engagement renouvelé pour 2024-2029 :

- Les partenaires signataires (Canton de Genève, communes genevoises concernées, État français, Département de la Haute-Savoie, Pôle métropolitain du Genevois français, communautés de communes du Genevois, communes de Saint-Julien-en-Genevois, Valleiry, Viry) s'engagent à poursuivre et intensifier leurs actions pour réduire le trafic motorisé individuel de 30 % par rapport aux niveaux de 2017, soit un maximum de 3 800 véhicules aux heures de pointe (6h00-8h30).
- Ce seuil plancher pourra être revu à la hausse dans la perspective de la mise en service d'infrastructures structurantes permettant d'améliorer de façon significatives les conditions de circulation transfrontalière.
- Un programme d'actions opérationnel est défini, articulé autour de six champs d'intervention prioritaires : transports publics, régulation routière, covoiturage, mobilités actives, plans de mobilité employeurs, et communication.
- Contribution, selon le principe de territorialité, au financement des mesures prévues, notamment les infrastructures, dispositifs de contrôle et régulation.
- En cas d'échec des objectifs fixés, des mesures plus contraignantes, telles que des restrictions d'accès aux petites douanes, pourraient être envisagées.

## Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **VALIDE** la feuille de route opérationnelle 2024-2029 Petites douanes « Genève Sud-Ouest » visant à soutenir les actions de mobilités alternatives entre les différents partenaires
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cette feuille de route et tout document y afférant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 14/02/2025

Publié ou notifié le 14/02/2025

Le Secrétaire de séance  
Vincent SCATTOLIN

Le Président,  
Christian DUPESSEY



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.